



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



UN LIBRARY

Distr.
GENERALE
A/36/380
16 juillet 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/
FRANCAIS

UN/DA COLLECTION

Trente-sixième session
Point 69 de la liste préliminaire^x

DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE

Lettre datée du 13 juillet 1981, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Organisation
des Nations Unies

Le Conseil de l'Organisation de coopération et de développement économiques s'est réuni au niveau ministériel les 16 et 17 juin 1981. La Belgique ayant eu l'honneur de présider cette réunion, je souhaiterais demander que le texte du communiqué ci-joint soit distribué en tant que document officiel de l'Assemblée générale au titre du point 69 de la liste préliminaire.

Je pense que ce texte présente un intérêt certain pour l'examen du point de l'ordre du jour susmentionné et qu'il pourrait contribuer à l'instauration de débats fructueux.

Le Représentant permanent
de la Belgique auprès de
l'Organisation des Nations Unies,
(Signé) André ERNEMANN

^x A/36/50.

81-18866

ANNEXE

Communiqué publié par l'Organisation de coopération et de
développement économiques le 17 juin 1981

1. Le Conseil de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques s'est réuni au niveau ministériel les 16 et 17 juin 1981, sous la présidence de M. José Desmarests, Vice-Premier Ministre et Ministre du Plan (Belgique) et de M. Willy Claes, Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires Economiques (Belgique). Ses débats ont essentiellement porté sur les perspectives et les politiques économiques des pays Membres, les problèmes commerciaux de l'heure, la situation énergétique et les relations avec les pays en développement.

I. PERSPECTIVES ET POLITIQUES ECONOMIQUES

2. Malgré certains éléments encourageants, notamment la manière dont les pays de l'OCDE se sont ajustés au deuxième choc pétrolier, les Ministres ont reconnu qu'ils se réunissaient à un moment où les économies des pays de l'OCDE se trouvent confrontées à des problèmes particulièrement difficiles et complexes : le niveau élevé du chômage continue de monter, l'inflation reste obstinément forte malgré la faiblesse de l'activité, les anticipations inflationnistes et l'incertitude règnent sur les marchés monétaires et les marchés des changes, et des problèmes globaux d'ajustement persistent.

3. Les Ministres ont reconnu que ces difficultés trouvent leur origine dans les évolutions et les politiques économiques remontant à un certain nombre d'années. Des facteurs extérieurs, notamment deux grands chocs pétroliers, ont joué un rôle majeur. Il apparaît aussi manifestement, avec le recul, que l'attention insuffisante accordée aux conséquences inflationnistes et structurelles à moyen terme de certaines politiques adoptées au cours des deux dernières décennies a

contribué aux difficultés présentes. Les Ministres ont noté que, de même qu'il a fallu du temps pour que ces problèmes se manifestent, il faudra du temps pour les résoudre.

4. Examinant les résultats de l'année écoulée, les Ministres sont toutefois convenus qu'il y a certains facteurs encourageants. L'adoption générale, à la suite de la crise pétrolière de 1979-80, de politiques monétaires et budgétaires refusant d'accompagner l'inflation a contribué à empêcher que le renchérissement du pétrole ne relève le taux d'inflation sous-jacent d'origine intérieure. Contrairement à ce qui s'était passé lors de la première crise pétrolière, il n'y a pas eu de grave contraction des profits ni de dégradation de la confiance des entreprises de nature à compromettre le redressement de l'investissement à moyen terme. La demande d'énergie, et de pétrole importé en particulier, a été fortement réduite du fait d'une adaptation grandissante aux prix plus élevés de l'énergie et de politiques énergétiques déterminées.

5. En ce qui concerne l'avenir, on peut s'attendre à un nouveau ralentissement de l'inflation. Aux Etats-Unis, le dynamisme récent de la croissance devrait se modérer pendant un temps. Au Japon, une croissance régulière semble devoir se poursuivre, marquant une certaine accélération l'an prochain. Dans beaucoup d'autres pays de l'OCDE, particulièrement en Europe, la reprise de la demande et de l'activité pourrait intervenir plus tard cette année ou au début de 1982, mais pourrait être insuffisante pour empêcher une nouvelle augmentation des niveaux déjà élevés du chômage, étant donné notamment la rapide expansion prévue de la population active.

6. Des variations notables des taux de change se sont produites au cours des derniers mois. La dépréciation prononcée des monnaies d'Europe continentale et l'appréciation du dollar vont faire monter le prix des importations en Europe et par là même, affaiblir la demande intérieure, renforcer les pressions inflationnistes, et contribuer à aggraver les perspectives du chômage à court terme. La reprise sera aussi retardée par la forte hausse des taux d'intérêt que l'on enregistre dans beaucoup de pays et qui résulte en partie des dispositions prises par ceux-ci pour limiter une nouvelle dépréciation de leur monnaie. En revanche, une amélioration de la position concurrentielle de l'Europe peut être prévue, à condition que les conséquences inflationnistes de la dépréciation des monnaies soient contenues. Cela pourrait alors contribuer à favoriser une reprise plus forte plus tard cette année et améliorer les perspectives des exportations et de l'emploi.

7. Les Ministres ont discuté de la durée probable de la période transitoire au terme de laquelle la croissance se redressera et les résultats économiques s'amélioreront. Il a été noté en particulier que les contraintes qui pèsent sur la conduite de la politique monétaire dans certains pays d'Europe pourront progressivement s'atténuer lorsque la position

extérieure de ces pays commencera à s'améliorer ; en outre, un certain répit pourrait être fourni si la légère détente des prix du pétrole se prolongeait pendant quelque temps. Un ajustement en baisse relativement rapide de l'inflation, des anticipations inflationnistes et des taux d'intérêt aux Etats-Unis permettrait aussi de s'acheminer plus aisément vers des résultats économiques meilleurs dans les autres pays. Inversement, la persistance d'autres facteurs exerçant des pressions à la baisse sur les monnaies européennes ou un ajustement plus lent des taux d'intérêt aux Etats-Unis, pourrait tendre à allonger cette période de transition. Ce sont là des questions difficiles, et les jugements ont donc différé à leur sujet.

8. Les jugements ont aussi différé quant aux risques que comporte cette période de transition pour le redressement économique à moyen terme. Certains ont souligné qu'une action de relance de la demande dont le moment serait mal choisi risquerait d'annuler les progrès réalisés dans la lutte contre l'inflation et aurait pour effet de renforcer de nouveau les anticipations inflationnistes, et d'empirer en conséquence les résultats économiques. D'autres ont souligné qu'en l'absence d'un affermissement de la demande, il y aurait davantage de risques de voir le chômage élevé se prolonger, les pressions protectionnistes s'accroître, les distorsions structurelles s'amplifier et les investissements et les gains de productivité s'affaiblir.

Orientation des politiques économiques

9. Les Ministres ont souligné que l'objectif de la politique économique est d'améliorer le bien-être des populations. Dans la situation présente, la lutte contre l'inflation et la réduction du chômage doivent être des préoccupations majeures. Les Ministres ont réaffirmé que la modération de l'inflation et des anticipations inflationnistes est la condition indispensable pour rétablir les bases d'augmentations durables de l'emploi et d'une croissance durable et plus vigoureuse. Les politiques les plus efficaces pour réduire le chômage à long terme sont celles qui améliorent les résultats globaux des économies de l'OCDE en ranimant l'investissement productif et en accroissant l'efficacité du marché. Toutes les mesures possibles devraient être prises pour que ces politiques soient appliquées de manière à fournir les bases d'un accroissement de l'emploi.

10. Les Ministres ont reconnu que la réalisation de ces objectifs demande que l'on use de manière équilibrée des divers moyens d'action disponibles, en tenant compte de l'interdépendance des pays et de la nécessité de trouver le juste rapport entre les actions axées sur les problèmes conjoncturels et celles qui visent les problèmes structurels, entre les actions axées sur la demande et celles qui visent l'offre, et entre les actions à court terme et celles à moyen terme. A cet effet, les Ministres sont convenus de ce qui suit :

- (i) Il convient de mener une politique appropriée, dont les composantes dépendent en partie de la situation de chaque pays. Dans tous les pays, les politiques monétaires et budgétaires doivent rester résolument orientées de manière à ne pas accompagner l'inflation, et être menées dans une optique à moyen terme et de façon complémentaire afin d'éviter des pressions sur les marchés financiers. Il faudrait sans relâche chercher à donner aux budgets une structure et une orientation de nature à favoriser et non à freiner l'investissement.
- (ii) La mise en oeuvre de telles politiques doit cependant être soigneusement pesée. Là où la demande privée est forte, il est particulièrement nécessaire que la politique budgétaire appuie pleinement les objectifs de la politique monétaire. Là où les menaces de l'inflation s'intensifient et où les déficits structurels du secteur public restent élevés, des mesures résolues sont nécessaires pour réduire ces déficits. Là où le chômage est élevé et croissant, les tentatives visant à réduire rapidement les déficits risqueraient d'aller à l'encontre du but recherché si elles entraînaient un nouvel affaiblissement de la conjoncture.
- (iii) Des politiques monétaires et budgétaires se renforçant ainsi mutuellement devraient aussi permettre, les anticipations inflationnistes se modérant, une baisse durable des taux d'intérêt.
- (iv) Pour permettre un ajustement sans heurt des balances de paiements, les taux de change devraient refléter des facteurs économiques fondamentaux. Mais les politiques doivent être conduites en veillant à ce que les fluctuations de taux de change liées à l'instabilité des taux d'intérêt et à d'autres facteurs à court terme ne s'accélérent pas, faute de quoi on verrait se créer un cercle vicieux d'inflation importée et d'inflation intérieure. Pour cela, il est aussi très important de trouver les moyens de modifier les pratiques et les mécanismes qui accentuent le phénomène de transmission par lequel les variations des prix à l'importation alimentent l'inflation intérieure.
- (v) Une action visant à préserver et, là où cela est possible, à améliorer le système d'échanges libre et ouvert et à créer un climat propice à l'innovation technologique est essentielle à la réalisation d'un environnement économique moins inflationniste et plus dynamique. Les Orientations pour la mise en oeuvre progressive de politiques d'ajustement plus positives, adoptées par les Ministres en 1978, restent pleinement valables et prennent en fait une urgence nouvelle dans la situation présente.

(vi) Selon la situation des différents pays, des politiques de prix et de revenu, et d'autres mesures visant à développer un consensus plus ferme grâce à une amélioration du dialogue entre les interlocuteurs sociaux, le développement et l'amélioration des programmes de formation professionnelle, la redistribution non-inflationniste du temps de travail, des incitations à l'investissement ou à l'emploi axées sur des cibles précises ainsi que des mesures visant à améliorer la productivité du travail et la flexibilité des marchés, peuvent aussi largement contribuer à accélérer la transition vers une résorption durable du chômage dans des emplois productifs.

(vii) Dans tous les pays, des politiques sociales efficaces sont nécessaires. Mais, en même temps, à une époque où la plupart des économies de l'OCDE s'efforcent d'obtenir des résultats plus satisfaisants, il est de plus en plus nécessaire de comprendre et de limiter les effets négatifs que certains aspects de ces politiques peuvent avoir sur les résultats économiques, voire sur leur propre efficacité dans la réalisation de leurs objectifs.

11. Les Ministres ont de nouveau souligné l'importance d'une approche en coopération pour la conduite des politiques macro-économiques, et l'importance pour chaque pays de tenir compte des effets de ses actions sur les autres pays. Ils ont réaffirmé que plus que partout ailleurs cette coopération s'impose pour préserver le système ouvert d'échanges et de paiements.

II. PROBLEMES ET POLITIQUES EN MATIERE D'ECHANGES

12. Les Ministres ont noté que, malgré la détérioration de la situation économique, les gouvernements ont réussi à garder, dans leurs politiques commerciales, une orientation générale conforme aux objectifs de la Déclaration sur la politique commerciale adoptée en juin 1980. Ils sont toutefois convenus que la persistance de sérieuses difficultés économiques et les pressions protectionnistes qui en résultent nécessitent des efforts accrus et vigoureux de la part des gouvernements pour éviter la dégradation progressive du système commercial ouvert et multilatéral. Ils ont souligné en particulier les dangers inhérents au recours à des mesures commerciales qui ne sont pas soumises aux disciplines et règles acceptées d'un commun accord, et à des subventions et pratiques qui créent des distorsions dans les échanges.

13. Les Ministres ont examiné les interrelations entre la politique commerciale, la politique industrielle, la politique agricole, la politique des pêches et la politique macro-économique. Ils se sont mis d'accord sur les points suivants :

- Il importe que la politique macro-économique tienne compte des risques de pressions protectionnistes croissantes, et que les politiques commerciales, industrielles, agricoles et des pêches soient conduites en tenant compte du fait que des actions défensives fondées sur des considérations à court terme ne peuvent en définitive qu'aller à l'encontre du but recherché.

Les restrictions aux échanges ne contribueront pas à surmonter les problèmes commerciaux engendrés par les différences entre les résultats obtenus en matière de productivité par les divers pays ; elles ne peuvent avec le temps que les aggraver. La meilleure solution consiste à poursuivre les efforts en vue de l'ajustement positif. Pour éviter les difficultés, il est essentiel aussi que les revenus réels s'ajustent aux différences tendanciennes de productivité et que les taux de change s'ajustent aux changements de compétitivité.

Il conviendrait que les interventions des pouvoirs publics dans les secteurs connaissant des difficultés structurelles soient progressivement réduites en vue de faciliter la réinsertion de ces secteurs dans le cadre du jeu normal des forces du marché dans des délais raisonnables ; la reprise de l'expansion faciliterait cette réinsertion.

14. Les Ministres ont réaffirmé les objectifs de la Déclaration sur la politique commerciale adoptée l'an dernier et leur détermination de maintenir et d'améliorer le système ouvert et international d'échanges. Ils sont convenus de la nécessité de renforcer la coopération multilatérale afin de réduire les difficultés et d'assurer que les courants d'échanges continuent à jouer un rôle efficace dans la réalisation des ajustements structurels et des autres objectifs économiques généraux. Leurs gouvernements utiliseront pleinement les institutions internationales existantes ainsi que les règles et les procédures multilatérales dans le domaine commercial, en reconnaissant qu'à certains égards certaines de ces règles et procédures demandent à être améliorées et adaptées aux exigences de l'heure. En outre, les Ministres ont souligné que la transparence en général des mesures commerciales est désirable afin que tous les partenaires commerciaux puissent en évaluer le contenu et les incidences.

15. Plus précisément, les Ministres :

- (i) Ont réaffirmé la détermination de leurs gouvernements de mettre en oeuvre pleinement et efficacement les engagements pris dans le cadre des Négociations Commerciales Multilatérales et sont convenus de l'importance d'une action pour étayer la recherche des moyens d'améliorer et de libéraliser

les conditions des échanges internationaux, y compris dans les domaines qui ont moins participé au processus antérieur de libération. Ils reconnaissent donc la nécessité de réfléchir aux problèmes à résoudre dans le domaine commercial au cours de la prochaine décennie. L'Organisation jouera un rôle important dans l'étude de ces problèmes. A cette fin, ils ont invité le Secrétaire général à commencer dès que possible à élaborer un programme d'étude dans le cadre de l'Organisation, en vue de permettre aux organes compétents de soumettre, avant le 1er mai 1982, un rapport sur les problèmes destiné à être examiné par les Ministres.

- (ii) Regrettant l'absence d'accord à ce jour, ils ont souligné l'urgente nécessité de résoudre les importantes questions en suspens en ce qui concerne l'adaptation de l'Arrangement relatif aux crédits à l'exportation. Ils ont invité instamment les Participants à l'Arrangement à poursuivre activement leurs négociations au cours des prochains mois avec l'objectif d'aboutir à une solution mutuellement acceptable avant la fin de l'année. A cette fin, les Participants devraient se rencontrer au niveau qui pourrait être nécessaire pour arriver à des décisions avant la fin de l'année.
- (iii) Ont pris note d'un rapport sur l'état d'avancement de l'étude sur les problèmes des échanges agricoles, entreprise conformément aux directives qu'ils avaient données il y a un an. Ils sont convenus de procéder à un examen de cette étude lors de leur réunion de 1982.
- (iv) Se sont félicités de l'attention accrue qui est accordée dans le cadre de l'Organisation au secteur des services, étant donné l'importance du rôle joué par ces derniers dans les économies nationales des pays Membres et dans le commerce international. Ils ont rappelé que les principes et les objectifs concernant la libéralisation des transactions internationales, qui sont énoncés dans la Convention de l'OCDE et évoqués dans la Déclaration sur la politique commerciale en date du 4 juin 1980, couvrent les échanges de services comme les échanges de biens. Les Ministres ont exprimé le voeu que les travaux en cours à l'OCDE dans le domaine des services soient poursuivis activement. Ils sont convenus qu'à la lumière des résultats de ces travaux, des efforts devraient être entrepris pour examiner les moyens de réduire ou d'éliminer les problèmes identifiés et pour améliorer la coopération internationale dans ce domaine.

III. POLITIQUES ENERGETIQUES

16. Les Ministres ont passé en revue les mesures concernant l'énergie prises en diverses enceintes et sont convenus :

- que la situation du marché pétrolier reste fragile malgré la réduction de la consommation de pétrole et la stabilité relative des approvisionnements ;
- qu'il importe de suivre avec attention le niveau des stocks de pétrole et les mesures prévues en cas de désorganisation des approvisionnements ;
- que les mutations structurelles nécessaires pour progresser vers une moindre utilisation du pétrole et aider ainsi à dissocier la croissance économique et l'utilisation de l'énergie ont commencé et sont maintenant bien en cours, mais que de meilleurs résultats peuvent être obtenus par une intensification des efforts, y compris des actions visant à encourager une utilisation plus rationnelle et plus économique de l'énergie et à développer l'utilisation du charbon et, dans beaucoup de pays, de l'énergie nucléaire, ainsi que des sources d'énergie nouvelles et de remplacement, des politiques appropriées de fixation des prix et les efforts de recherche-développement.

17. Les Ministres ont particulièrement mis l'accent sur le risque de relâchement dû à la détente actuelle du marché et ont souligné la nécessité de poursuivre des efforts soutenus pour réduire à l'avenir la vulnérabilité à d'éventuelles ruptures d'approvisionnement, d'où le besoin d'encourager l'utilisation rationnelle de l'énergie et l'accroissement des approvisionnements énergétiques.

18. A cet égard, les Ministres ont pris note du rapport oral de l'Honorable J.L. Carrick (Australie), Président de la réunion du Conseil de Direction de l'Agence Internationale de l'Energie qui s'est tenue le 15 juin au niveau des Ministres, sur les résultats de cette réunion.

IV. RELATIONS AVEC LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

19. Les Ministres ont souligné que leurs gouvernements restent fondamentalement attachés, dans l'intérêt mutuel de tous, à la coopération avec les pays en développement pour qu'ils réalisent une croissance économique plus satisfaisante et améliorent de façon régulière le bien-être de leurs populations. Une adaptation satisfaisante à l'interdépendance grandissante de l'économie mondiale et un renforcement de la capacité d'adaptation des pays en développement sont des facteurs importants pour la stabilité et la paix du monde. De toute évidence, le développement dépend avant tout des pays en développement eux-mêmes, mais les Ministres ont souligné que leurs pays et les autres pays qui sont en mesure de le faire doivent continuer à apporter leur contribution à la coopération

pour le développement et aux efforts visant à assurer le fonctionnement efficace et mutuellement bénéfique de l'économie mondiale.

20. Dans la situation actuelle de l'économie mondiale, les Ministres sont tout à fait conscients des lourdes contraintes de balance des paiements et des autres problèmes économiques qui affectent de nombreux pays en développement. Ils sont convenus de la nécessité urgente de s'attaquer aux difficultés économiques mondiales actuelles, y compris les problèmes de stagnation de maints pays industriels et le déséquilibre des paiements internationaux, mais ont reconnu que la solution de ces difficultés demandera des efforts soutenus. Ils sont convaincus que l'application réussie, par les Gouvernements des pays de l'OCDE, des politiques définies dans les sections précédentes devrait aider les pays en développement dans leurs efforts d'ajustement et de développement. Ils ont noté que les pays en développement voudront eux aussi soigneusement peser l'orientation de leur politique économique interne.

Coopération financière internationale et aide publique
au développement

21. Les Ministres se sont félicités de l'importante réalisation que constitue, du point de vue de la coopération internationale, le rôle élargi du Fonds Monétaire International dans le financement et l'ajustement des déséquilibres globaux de paiements, en particulier ceux des pays en développement. Ils ont souligné l'importance de fournir des ressources appropriées aux institutions multilatérales de développement. Ils ont insisté sur l'urgence de faire en sorte que les procédures nécessaires soient rapidement menées à leur terme pour que l'IDA, source essentielle d'aide assortie de conditions libérales pour les pays en développement les plus désavantagés, puisse reprendre ses activités.

22. Les Ministres ont noté qu'en 1980 les apports d'aide publique au développement des Membres du CAD considérés dans leur ensemble ont été, en termes réels, supérieurs de 40 % à ceux de 1970. Les Ministres sont convenus que de nouveaux accroissements de l'aide publique au développement sont importants pour les pays en développement, en particulier les plus désavantagés d'entre eux. Ils ont affirmé la détermination de leurs gouvernements de contribuer, dans toute la mesure de leurs possibilités, à un effort international d'aide au développement accru conformément à leurs engagements à l'égard des objectifs internationaux en matière d'aide. Les Ministres se sont félicités de l'aide fournie par les pays de l'OPEP et ont exprimé l'espoir que ces pays renforceront encore leur contribution à l'effort international d'aide. Ils ont estimé que les pays du CAEM devraient apporter une contribution plus importante et plus efficace à l'aide au développement.

23. Les Ministres sont convenus que l'expérience acquise au cours des deux dernières décennies avait entraîné une amélioration de la qualité de l'aide. L'aide a notablement

contribué aux progrès réalisés par les pays en développement en ce qui concerne les capacités de production, les infrastructures et les ressources humaines. A cet égard, les Ministres ont souligné l'importance des politiques des gouvernements bénéficiaires aussi bien que donateurs pour assurer une plus grande efficacité de l'aide au développement.

24. Les Ministres ont approuvé les travaux du Comité d'Aide au Développement de l'OCDE concernant l'amélioration du volume et de la qualité de l'aide et ils ont pris note de la décision de principe prise par le Comité du Développement de la Banque mondiale et du FMI d'établir un groupe spécial chargé de poursuivre et d'élargir l'étude continue des problèmes concernant le volume et la qualité ainsi que l'utilisation efficace des apports d'aide assortis de conditions libérales, tant à court qu'à long terme.

25. Les Ministres ont souligné le caractère urgent des problèmes et des besoins des pays en développement les plus désavantagés. Ils sont convenus d'accorder une attention spéciale aux problèmes de ces pays. Les Ministres ont considéré que la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés offre une occasion importante de donner une impulsion aux actions nationales et internationales visant à renforcer le développement de ces pays. Ils ont déclaré leur intention de jouer un rôle constructif dans la mise au point de mesures réalistes en vue de la réalisation de cet objectif.

Echanges et investissement

26. Les Ministres ont rappelé leur détermination, exprimée en 1980 dans la Déclaration de l'OCDE sur la politique commerciale, de renforcer les relations commerciales avec les pays en développement, compte tenu de l'opportunité d'un traitement différencié et plus favorable pour les pays en développement, en ayant à l'esprit leurs besoins spéciaux et différents, en particulier ceux des moins avancés. Ils ont reconnu l'importance cruciale des recettes d'exportation pour les pays en développement et les effets favorables pour l'économie mondiale d'une croissance forte dans ces pays. Ils ont réaffirmé la nécessité d'éviter les mesures restrictives qui pourraient faire obstacle à l'essor des échanges avec les pays en développement. Ils ont souligné qu'outre une libéralisation des échanges par les pays industrialisés, des efforts de libéralisation progressive des échanges par les pays en développement qui sont en mesure de le faire et, plus généralement, la poursuite de l'intégration des pays en développement dans le système commercial international, seraient mutuellement bénéfiques pour tous les partenaires commerciaux.

27. Les Ministres se sont félicités de l'accord relatif à la création du Fonds commun. Ils ont exprimé leur détermination de poursuivre leurs efforts pour promouvoir la coopération internationale dans le domaine des produits de base. Ils se sont aussi félicités des travaux de l'Organisation relatifs aux

investissements dans le secteur de la production de produits de base ainsi qu'aux questions plus générales de l'offre et de la demande dans l'intérêt des producteurs comme des consommateurs.

28. Les Ministres ont reconnu que les flux internationaux de capitaux privés jouent un rôle essentiel dans le développement. Ils ont approuvé la poursuite des efforts menés par l'Organisation pour faciliter ces flux. Ils ont noté le rôle important et particulièrement efficace de l'investissement direct, qui apporte avec lui les avantages des connaissances acquises sur les plans de la technique, de la gestion et de la commercialisation. Ils ont souligné l'importance d'un climat d'investissement approprié et ont exprimé l'espoir que les activités menées aux Nations Unies dans les domaines de l'investissement international, du transfert de technologie et des pratiques commerciales restrictives contribueraient à des investissements accrus et mutuellement bénéfiques.

Production et sécurité alimentaires

29. Les Ministres ont reconnu que la production alimentaire et la sécurité alimentaire des pays en développement ont une importance majeure. Ils ont estimé que les efforts d'aide au développement, y compris l'octroi d'une aide alimentaire bien conçue, en vue d'étayer les efforts et les politiques internes menés par les pays en développement pour renforcer leur production alimentaire et améliorer la distribution des produits alimentaires et les niveaux nutritionnels, sont des questions prioritaires. Dans ce contexte, des politiques visant à améliorer la stabilité des marchés et à développer les échanges alimentaires sont également essentielles en vue de parvenir à la sécurité alimentaire.

Satisfaction des besoins énergétiques des pays en développement

30. Les Ministres ont souligné la possibilité d'obtenir des avantages mutuels importants par une diversification des approvisionnements énergétiques mondiaux en aidant les pays en développement à résoudre leurs problèmes énergétiques particuliers, qui vont de la difficulté de satisfaire leurs besoins d'importations de pétrole à la pénurie croissante de bois de feu. Les Ministres sont convenus que la mise en valeur des ressources énergétiques classiques est un domaine prioritaire de la coopération avec les pays en développement. Le financement et le développement de la production énergétique seront une tâche importante des institutions tant privées que publiques. Il est nécessaire à cet égard d'élargir les opérations de prêt de la Banque mondiale dans le secteur énergétique et d'examiner comment des prêts supplémentaires à ce secteur pourraient être le mieux financés et organisés. Les Ministres attendent avec intérêt la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables qui constituera la première occasion de poser les bases d'efforts nationaux accrus et d'une coopération régionale et internationale intensifiée.

Dialogue Nord-Sud

31. Les Ministres se sont déclarés satisfaits de ce que la Stratégie internationale du développement pour les années 80 ait été adoptée. Ils ont reconnu que l'impact de la Stratégie dépendra des efforts déployés par les pays industrialisés et par les pays en développement pour atteindre les objectifs fixés par celle-ci. Il sont convenus qu'il est essentiel de continuer à suivre avec les pays en développement les problèmes de l'économie mondiale et les questions de développement dans les instances internationales compétentes, et de s'efforcer de parvenir à une coopération internationale constructive, fondée sur des intérêts mutuels et contribuant au développement des pays en développement. Ils sont convenus qu'un vaste dialogue, mené de manière souple et réaliste, en tenant compte de la diversité des problèmes, des besoins et des responsabilités des pays participants ainsi que de leurs intérêts communs, devrait apporter une contribution positive à la coopération internationale. Ils ont rappelé que leurs gouvernements ont accepté dans le cadre des Nations Unies, en 1979, l'ouverture des Négociations globales après des travaux préparatoires appropriés et se sont déclarés prêts à poursuivre les consultations et la coopération internationales avec les pays en développement sur un large éventail de questions d'intérêt commun.
